

Rapport sur la déradicalisation : « il n'y aura pas de miracle »

La prise en charge de la déradicalisation en France est un « échec », selon un bilan d'étape d'une mission d'information sénatoriale rendu public mercredi.

La prise en charge de la déradicalisation en [France](#) est un « échec » et les pouvoirs publics doivent [changer](#) de « concept », selon un rapport des sénatrices Esther Benbassa et Catherine Troendlé. L'élue écologiste et sa collègue [Les Républicains](#) ont remis, mercredi 22 février, leur rapport d'étape de leur mission d'information baptisée « *Désendoctrinement, désembrigadement et réinsertion des djihadistes en France et en Europe* ». Les travaux ont débuté au printemps 2016 et le rapport final devrait [être](#) publié en juin.

Dans ce point d'étape, les deux rapporteuses dressent notamment un bilan global peu flatteur de la [politique](#) de déradicalisation et en particulier [du centre dédié de Pontourny](#) (Indre-et-Loire), où elles se sont rendues. « *C'est un fiasco complet, tout est à [repenser](#), tout est à reconstruire* », a commenté le président de la commission des Lois du Sénat, Philippe Bas.

Un rapport qui intervient alors que le gouvernement a depuis plusieurs mois amorcé un changement de [politique](#) sur ce sujet. Se défendant de [réaliser](#) un réquisitoire contre les autorités publiques, M^{me} Benbassa considère d'ailleurs que dans cette mission de déradicalisation « *il n'y aura pas de miracle* » et qu'il faudra [rester](#) « *modeste et patient* ».

Un [climat](#) d'urgence

Pour [comprendre](#) les raisons de cet « échec », il faut [remonter](#) quelques années plus tôt, à l'automne 2014, période à laquelle l'exécutif a mis en place ses premières mesures pour [endiguer](#) le phénomène de radicalisation latent en France, et qui conduit déjà certains jeunes sur les terres de l'organisation [Etat islamique](#) (EI) en [Syrie](#) et en [Irak](#).

Les mois suivants verront se [succéder](#) une série d'attentats (en janvier puis en novembre 2015) et de tentatives d'attentats, notamment l'attaque ratée du Thalys par Ayoub El Khazzani et celle de Villejuif par Sid Ahmed Ghlam.

C'est dans ce contexte de menace diffuse que le gouvernement s'attaque au dossier ardu de la « déradicalisation » – terme désormais décrié au profit du « désendoctrinement » ou du « désembrigadement ». Un [contexte](#) d'urgence, qui n'incite pas les autorités à [prendre](#) les bonnes décisions, selon M^{me} Benbassa.

« *Le gouvernement était en panique à la suite des attentats. Et c'est la panique qui a guidé ses actions. Le temps du politique est court, il fallait [rassurer](#) la [population](#) », rappelle la sénatrice [Europe](#) Ecologie-Les Verts, qui se défend d'avoir réalisé un « *réquisitoire* » contre la politique de désendoctrinement mis en place par le gouvernement, mais qui revient point par point sur les différentes méthodes utilisées, soulignant à chaque fois leur limite.*

« Business »

M^{me} Benbassa fustige d'abord les associations sollicitées par l'exécutif pour [amorcer](#) des programmes de déradicalisation partout en France. « *Ces associations ne connaissaient pas la question, elles se sont juste engouffrées dans la brèche, en menant des actions qui n'étaient pas à la hauteur des défis* », estime la sénatrice, qui évoque à plusieurs reprises « *le business de la déradicalisation* » où « *ceux qui y croient sont ceux qui en vivent* ».

A ces associations se sont ajoutés « *des pseudos spécialistes* », ajoute M^{me} Benbassa, qui cite notamment les méthodes de Dounia Bouzar. L'anthropologue a eu la confiance du gouvernement de 2014 à 2016, c'est elle qui a été la première à [avoir](#) la charge d'équipe mobile d'intervention auprès de familles en détresse et qui a formé les premiers personnels de l'Etat au sujet de la déradicalisation.

Aujourd'hui toutefois, M^{me} Bouzar fait l'objet de nombreuses critiques. Cette dernière a longtemps défendu l'idée que la radicalisation était une forme d'emprise sectaire, approche aujourd'hui remise en cause. La question des méthodes de désembrigadement fait toutefois l'objet de [débats](#) plus larges et de tâtonnements dans l'application des politiques publiques, au-delà même de M^{me} Bouzar.

Le volontariat controversé

Le rapport d'étape des deux sénatrices jette aussi l'opprobre sur le centre de prévention, d'insertion et de citoyenneté, ouvert en septembre 2016, au lieu-dit de Pontourny, à Beaumont-en-Véron, un village de 2 700 habitants d'Indre-et-Loire. Ce premier [centre](#) de « déradicalisation » en France est désormais vide. Il a vu [partir](#) son dernier pensionnaire en milieu de semaine après que ce dernier a été [condamné à quatre mois de prison avec sursis pour des faits de violences familiales](#).

Concernant ce centre, qui devait [accueillir](#) jusqu'à vingt-cinq personnes, et qui en a totalisé neuf au plus fort du dispositif, M^{me} Benbassa déplore le manque de [coopération](#) des préfectures, censé [faire](#) remonter les cas de jeunes candidats potentiels : 40 % d'entre elles n'ont pas répondu à la circulaire ministérielle.

Le rapport remet également en cause « *la politique du volontariat* » qui explique en partie la difficulté pour les préfetures à faire remonter des candidats, ajouté à l'impératif d'un casier judiciaire vide. « *Comment [croire](#) que des gens déracinés, qui viennent dans ce lieu sur la base du volontariat, puissent changer ?* », questionne la sénatrice, qui rappelle que le dispositif avait un coût annuel de 2,5 millions d'euros.

C'est aussi le regroupement des individus radicalisés qui pose question, aussi bien à Pontourny, que dans les [prisons](#), où des détenus radicalisés avaient été réunis dans des unités dédiées, au sein de cinq établissements pénitentiaires situés en [Ile-de-France](#) et dans le Nord. L'agression d'un surveillant, le 4 septembre 2016, [avait marqué un coup d'arrêt à ce dispositif](#). Là encore, les rapporteuses évoquent un personnel qui n'était pas assez formé.

Des avancées

L'analyse apportée par le rapport des deux sénatrices arrive toutefois plusieurs mois après un revirement des politiques dites de déradicalisation en France. En octobre 2016, le ministre de la [justice](#), Jean-Jacques Urvoas, a par exemple annoncé un changement de cap dans la prise en charge des détenus radicalisés, en mettant fin au concept des unités dédiées. Ils seront désormais évalués dans six établissements durant quatre mois, avant d'être affectés dans vingt-sept prisons qui présenteront, des conditions de sécurité élevée et bénéficieront de renforts de personnels spécifiquement formés.

L'exécutif a donc tiré des enseignements de ces échecs passés. M^{me} Benbassa estime qu'il faudrait plus d'« *accompagnement individualisé* », de « [travail](#) sur la réinsertion » ou « *développer la prévention* ». Mouvement déjà amorcé par les pouvoirs publics.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/02/23/rapport-sur-la-deradicalisation-il-n-y-aura-pas-de-miracle_5084014_3224.html#hdKdl90kru3EiE3m.99